

CONSEIL D'ECOLE du Mardi 8 NOVEMBRE 2016

Présents au conseil d'école :

Ville de Mions : GUICHARD Florence,

Directrice : BOUTONNET Patricia,

Adjoint(e)s : DUVILLARD Corinne, GRILLET-AUBERT Valérie, GUILLEMAUD Eliane, CLEMENT Sandrine,

ZIL : MORISOT Mathieu,

ATSEM : AYGUESPARSES Médéric,

APNE : DEBARD Audrey, NIANG Néné, BA Céline, AZNAR Julie, PEREGO Céline,

FCPE : GEORET Laetitia,

Excusées : Allison ROULLAND, Sophie GOETZ, Mélanie PARADIS.

I – BILAN DE RENTREE

L'école accueille 175 : 60 PS, 69 MS et 46 GS répartis comme suit :

Elèves	Enseignantes	ATSEM
27 PS	Sophie GOETZ et Allison ROULLAND	Hédia BRIBI
17 PS + 13 MS	Valérie GRILLET-AUBERT	Andréa GIMENEZ
16 PS + 14 MS	Corinne DUVILLARD	Laura PETITJEAN
30 MS	Sandrine CLEMENT et Mélanie PARADIS	Médéric AYGUESPARSES
30 GS	Eliane GUILLEMAUD	Myriam KITIE
12 MS + 16 GS	Patricia BOUTONNET et Emmanuelle GUERARD	Myriam KITIE (1 matin sur 2) et Maryline RELLE (les après-midis)

Les classes sont très chargées et les enseignantes constatent une nette augmentation des élèves en difficulté : problème de comportement, situations sociales et familiales difficiles, élèves en situation de handicap. 38 demandes d'aide ont été faites auprès du RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté).

Ces enfants présentant un handicap sont difficiles à gérer pendant les temps périscolaires. Ils mangent quelques fois à la cantine. Une AVS est présente le midi pour un enfant.

Sur les 6 ATSEM, 5 travaillent à temps plein et 1 à temps partiel (présente uniquement l'après-midi), ce qui demande des aménagements dans l'organisation et l'emploi du temps des classes.

Au sein de l'école, sont également présentes d'autres personnes :

- Une EVS pour l'aide aux tâches administratives (15h sur la maternelle et 5h sur l'élémentaire par semaine),
- 4 EVS pour l'aide aux élèves en situation de handicap dans 4 classes différentes.

II – REGLEMENT INTERIEUR

Quelques points sur la sécurité sont à modifier :

« L'entrée et la sortie de l'école se fait par une seule porte centrale. Nous demandons aux parents d'éviter de rester dans les couloirs et devant les classes trop longtemps.

Les enfants bénéficiant de soins à l'extérieur de l'école (orthophoniste, CMP, psychomotricité...) seront récupérés ou ramenés à l'école à 10h uniquement.

Les personnes autorisées à récupérer les enfants mais qui ne viennent pas régulièrement à l'école devront pouvoir justifier de leur identité. »

III – ELECTIONS DES PARENTS D'ELEVES

Les élections des représentants des parents d'élèves ont eu lieu le 7 octobre 2016. Sur 321 inscrits sur la liste électorale, il y a eu 124 votants, soit un taux de participation de 38.63 %. Les 6 sièges à pourvoir ont été pourvus (1 pour la FCPE et 5 pour l'association Agissons Pour Nos Enfants).

IV – ACTIONS ET PROJETS POUR L'ANNEE SCOLAIRE

1 – Projets d'école 2016-2019

L'état des lieux a été fait l'année dernière. Les axes prioritaires retenus ont été dégagés. Nous devons rédiger le projet d'école en définissant des objectifs à atteindre pour chaque axe. Nous établirons ensuite un programme d'actions annuelles.

2- Actions

- **Projet « danses traditionnelles »** pour les 6 classes avec 3 interventions par classe avec la compagnie l'Ame Son. C'est un projet qui entre dans les programmes de maternelle, dans le domaine « Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques : univers sonores et spectacle vivant ». Les élèves vont apprendre au minimum 3 danses avec un artiste /musicien. Une mise en scène sera proposée lors d'un spectacle le mardi 23 mai de 14h30 à 15h30. Le devis pour ce projet s'élève à 2600 Euros soit environ 15 Euros par élève. La coopérative scolaire prendra en charge le financement. La mairie propose d'accueillir les classes au centre culturel et de filmer mais le nombre de places est limité.
- **Projet « Spectacles vivants »** : en lien avec les programmes, l'équipe pédagogique a fait le choix d'offrir aux élèves des temps de spectacles dans de vraies salles : le 16 janvier et en mai, chaque classe se déplacera au Patadôme Théâtre à Irigny pour assister à deux spectacles différents adaptés à l'âge des enfants. Le financement de ces sorties sera assuré par : la coopérative scolaire, les subventions municipales « sorties scolaires » et une participation des parents.
- **Visites à la médiathèque** : chaque classe sera accueillie au cours de l'année par le personnel de la médiathèque qui prépare une animation pour découvrir les lieux.
- **Projet musique** : une intervenante viendra 4 fois à l'école. Le financement est assuré par la municipalité. L'école attend d'être recontactée par l'intervenante.
- **Spectacle de Noël** : il est offert par la municipalité. Il aura lieu le vendredi 16 décembre.

V – ACTIVITES PEDAGOGIQUES COMPLEMENTAIRES

En référence au circulaire n° 2013-017 du 06-02-2013, l'équipe a mis en place des activités pédagogiques complémentaires qui répondent à des constats et à des besoins des élèves.

Les enseignantes prennent deux fois par semaine des petits groupes de 2 ou 3 à 4 enfants pour travailler dans différents domaines : aider les élèves en difficulté dans les apprentissages, apprendre à devenir autonome, à se concentrer et à s'organiser dans son travail.

Sur ce début d'année, les GS et les MS sont pris en charge, le dispositif concerne 16 élèves. (lundi, mardi et vendredi de 13h à 13h30). La première période est du 14 novembre à mi-janvier.

Le suivi des besoins et la mise en place de nouveaux groupes se feront à chaque trimestre.

VI – BILAN COOPERATIVE SCOLAIRE

Corinne DUVILLARD, qui s'occupe la coopérative scolaire fait un bilan pour l'année scolaire 2015-2016.

L'argent reçu et utilisé pour l'école est obligatoirement sur le compte de l'OCCE de la coopérative de la maternelle J. SIBUET. Nous remercions les parents de leur participation.

L'argent est dépensé avec l'achat de matériel ou d'activités pour tous les enfants de l'école. Il s'agit par exemple des goûters d'anniversaire, de livres, de jeux pour la cour de récréation. Cela permet aussi de financer les goûters lors d'évènements festifs qui regroupent toute l'école (Noël, carnaval). Ensuite, cela a permis de financer les sorties scolaires au théâtre PATADÔMES à Irigny en mars et avril 2016. Enfin, cet argent a financé le projet de création de chansons avec le spectacle final et ses costumes.

Pour cette rentrée en septembre 2016, nous remarquons que de moins en moins de parents paye la COOP. Réfléchir sur ce nouveau point. Faire un règlement régressif en fonction du nombre d'enfant. Un point doit être fait avec les différents partenaires.

VII – SECURITE

Le PPMS a été mis à jour. Un exercice incendie a été réalisé en début d'année.

Avant les vacances d'automne, un exercice intrusion extérieure/attentat a été fait. Dans l'ensemble, il s'est bien déroulé. Le problème reste le signal d'alerte car il y a un décalage entre la maternelle et l'élémentaire. La mairie est en recherche pour de nouvelles formes d'alerte.

VIII – TRAVAUX ET ACHATS : la procédure

Les demandes de travaux passent par le service scolaire pour faire intervenir les agents municipaux. Les demandes « courantes » sont réalisées rapidement.

Les achats sont à programmer. L'école rappelle le caractère urgent pour le changement des chaises détériorées dans 2 classes.

IX – QUESTIONS DIVERSES/ Parents

Une problématique est soulevée concernant le rythme des petits qui sont de plus en plus nombreux à manger à la cantine et à rester en garderie. Une réunion avec Madame l'inspectrice est prévue à ce sujet.

Il est également évoqué le problème de communication avec les parents sur le sens de l'école. Plusieurs formules d'accueil des futurs petits ont été mises en place, mais ne sont pas jugées entièrement satisfaisantes. Il serait souhaitable de développer les échanges avec les parents.

Mme GUICHARD propose une idée pour les classes : la possibilité d'avoir une couveuse afin de suivre la naissance de poussins.

Elle propose également de nettoyer et désencombrer l'école avec le personnel de la ville.